Relevé de décision – 29 septembre 2022

Présent(e)s : Mme. Laurence LEMARCHAND

MM. Alain KLEIN, Eric KOBLER, Gilles LIX, Yann MONTAGNE, Denis OEHLER

Invités : Léo IOANNOU, Arnaud RIETSCH

Excusé(e)s : Christiane EBY, Armand KOST, Patricia PETER

Le Président ouvre la séance à 19h15 et souhaite la bienvenue aux membres du Bureau et aux invités présents.

L'ordre du jour unique de ce Bureau exceptionnel est :

- La reprise du restaurant « La Table de Marque »

Reprise du restaurant « La Table de Marque »

La réunion exceptionnelle de Bureau s'est tenue en visioconférence le jeudi 29 septembre 2022 qui avait pour ordre du jour unique la reprise du restaurant « la Table de Marque ».

Denis OEHLER a présenté aux membres du Bureau, les différentes propositions formulées par les potentiels repreneurs du restaurant « la Table de Marque ».

Après échanges et débats, il a été décidé à l'unanimité de confier la reprise du restaurant « la Table de Marque » à la société « SCOP' Resto ». La gestion de ledit restaurant sera effective au mardi 1er novembre 2022.

Cette décision sera présentée lors de la réunion du Bureau qui est fixé le mercredi 5 octobre 2022.

Aucun autre point n'étant évoqué, le Président lève la séance à **20h00** en remerciant les membres présents.

Le Secrétaire Général,
Eric KOBLER

Le Président,
Denis OEHLER